

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **49 (1957)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

49^{me} année

Décembre 1957

N° 12

† Dr Arnold Bohren

En septembre dernier est décédé à Thoune, à l'âge de 83 ans, le professeur Dr Arnold Bohren, ancien directeur de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents. Le défunt prit une part si active dans le mouvement ouvrier, à une époque où les intellectuels s'engageaient rarement, que c'est un devoir de rendre un dernier hommage à sa mémoire dans un organe officiel de l'Union syndicale suisse. Le collègue Bohren contribua puissamment au développement social de l'assurance-accidents dans notre pays. Il débuta en qualité de maître en mathématiques, science qu'il enseigna ensuite à l'Université de Berne. Il fit un stage au Conseil municipal de la Ville fédérale, à titre non permanent. En 1918, il fut appelé à la direction de la Suval, d'abord en qualité de sous-directeur, puis de 1936 à 1942 de directeur. Il a beaucoup contribué à renforcer les fondations financières de cette caisse, afin de lui assurer un bon départ.

Quand il prit sa retraite, il consacra une partie de ses loisirs à collaborer activement aux publications de l'Union syndicale suisse. On lui doit en particulier l'extraordinaire mérite d'avoir informé durant ces dernières années les lecteurs de la *Gewerkschaftliche Rundschau* (pendant de la *Revue syndicale suisse* en langue allemande) sur les travaux de la Conférence internationale du travail. Il se déplaçait à ses frais pour assister en partie aux débats du grand parlement mondial du travail, dont l'activité bienfaisante contribue à l'amélioration continue du sort des travailleurs. Assez souvent, il venait nous rendre visite au secrétariat de l'Union syndicale et discuter avec nous des problèmes d'actualité afin d'aboutir, autant que possible, à des vues coordonnées. Sa grande simplicité était une de ses qualités dominantes avec le dévouement.

Son départ est une véritable perte pour le mouvement ouvrier dans son ensemble, pour le syndicalisme en particulier.